

ISSN 0835-6165

COMMUNIQUÉ

**Une publication du
Conseil du Premier ministre
sur la condition des personnes handicapées**



Édition printemps 2011

Téléphone : 506-444-3000 ou 1-800-442-4412

Télécopieur : 506-444-3001

Courriel : pcsdp@gnb.ca

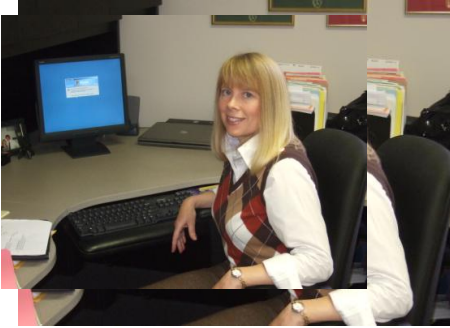
Site Web : www.gnb.ca/conseil

This newsletter is available in English!

Table des matières

Mot de la présidente	1
Mot de la directrice générale.....	1
Sommet pour les intervenants du secteur touchant les personnes ayant un handicap	3
Une tournée mondiale qui inspire à aller de l'avant avec le Relais du 25 ^e anniversaire de la Tournée mondiale Rick Hansen	3
Rapport sur un Centre d'excellence pour les enfants et les jeunes à besoins complexes	4
Un guide de la FIA à l'intention des voyageurs handicapés utilisant des permis, cartes et plaques de stationnement partout dans le monde.....	4
Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées 2011	5
Lancement d'un guide de ressources pour appuyer le bénévolat.....	6
Comprendre les expériences des personnes ayant une déficience auditive dans les secteurs du tourisme et de l'accueil.....	7
Le CPMCPH maintenant sur Facebook et Twitter!	7
Que trouve-t-on sur notre site Web?	8
Interprétation gestuelle de Christmas@theplayhouse	8
Projet Chez Soi/At Home	9

Mot de la présidente



Au cours de mes deux années à la présidence du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, j'ai eu le plaisir de travailler de près avec le Conseil et les membres du personnel ainsi que de nombreux citoyens de la province alors que nous progressons vers l'amélioration de la vie des personnes ayant un handicap résidant au Nouveau-Brunswick. Je suis particulièrement heureuse d'annoncer la récente nomination de deux nouveaux membres au Conseil comme représentants

d'associations provinciales, et nous avons hâte de travailler avec Courtney Keenan, président de Capacité Nouveau-Brunswick, ainsi que Lynn LeBlanc, directrice exécutive de Saint John Deaf and Hard of Hearing Services. Au nom du Conseil et des membres du personnel, je leur souhaite la bienvenue au sein de l'équipe!

Depuis notre dernier bulletin, le Conseil du Premier ministre continue d'accroître ses activités dans les nombreuses sphères de son vaste mandat. Pour bon nombre de personnes, les compressions économiques actuelles se font sentir tant sur le plan des finances personnelles que sur celui des programmes et des ressources disponibles. Il est plus que jamais évident que nous devons veiller à ce que les personnes ayant des handicaps ne soient pas laissées derrière. Nous espérons qu'un nouveau gouvernement présentera de nouvelles possibilités pour nous aider à résoudre ces problèmes de longue date. Le Conseil continuera de travailler de près avec le gouvernement et les intervenants communautaires afin de faire avancer les dossiers actuels. La société a certainement fait beaucoup de chemin, mais il y a toujours de la place pour des améliorations.

Ensemble, nous pouvons faire une différence. N'hésitez pas à communiquer avec notre bureau si vous avez des informations susceptibles de nous aider à créer une société dans laquelle tous les citoyens sont pleinement intégrés - et tout comme le dit le slogan, ensemble « Oui, nous pouvons! »

« Rien de grand n'a jamais été accompli sans grande épreuve. »
– Sainte Catherine de Sienne

Mot de la directrice générale

En décembre, le Conseil du Premier ministre publiait le *Rapport d'étape 3 et Bulletin – décembre 2010 – Réponses jusqu'à ce jour aux recommandations de la Stratégie du Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées – La voie vers l'autosuffisance et l'inclusion des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick*.

Ce rapport représente plus de quatre ans d'efforts pour proposer au gouvernement des façons de faire avancer la politique sociale vers la prestation équitable et appropriée de programmes pour

les personnes ayant des handicaps. Y sont mis en relief neuf objectifs qui ont été cernés en 2007 par les intervenants communautaires :

- a) Citoyenneté à part entière
- b) Soutien aux personnes handicapées
- c) Pauvreté
- d) Éducation
- e) Emploi
- f) Logement
- g) Conception universelle et accessibilité
- h) Transport
- i) Loisirs et mieux-être

« Travaillons à acquérir des connaissances, à faire tomber les barrières des préjugés et de l'oppression en croyant en des jours meilleurs, sinon pour nous, du moins pour les générations futures. » – Charlotte Forten

Vous pouvez vous procurer le rapport sur notre site Web (www.gnb.ca/conseil) ou nous pouvons vous en envoyer un exemplaire sur demande.



Une grande partie du travail effectué sur les recommandations a reçu un « A » du Conseil. À mentionner notamment celles qui concernent le rôle du gouvernement provincial dans le cadre du Programme de soutien aux personnes handicapées, l'établissement d'une stratégie provinciale pour mieux répondre aux besoins des personnes qui doivent avoir un ventilateur ou d'autres dispositifs de respiration adaptatifs et la modification du supplément d'invalidité annuel. Par ailleurs, les notes F ont été attribuées quant à la façon dont le gouvernement traite les politiques sur les sensibilités environnementales et l'absence de stratégie en matière de prestation de services aux personnes ayant survécu à des lésions cérébrales.

Prochaines étapes :

Le Conseil réunira les intervenants provinciaux afin de revoir les cent recommandations formulées dans le rapport. Voir l'article sur le **Sommet pour les intervenants du secteur touchant les personnes ayant des handicaps**.

Enfin, j'aimerais remercier les membres du Conseil et du personnel pour ce qui a été une année bien remplie et productive. Je me réjouis à l'idée d'entamer une autre année à faire avancer le gouvernement dans le dossier des personnes ayant des handicaps.

« Inspirez-vous du passé, vivez dans le présent, travaillez pour le futur. » – Abraham Geiger

Sommet pour les intervenants du secteur touchant les personnes ayant un handicap

Le Sommet pour les intervenants du secteur touchant les personnes ayant un handicap est un événement de deux jours en réponse au troisième rapport d'étape de la *Stratégie du Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées – La voie vers l'autosuffisance et l'inclusion des personnes handicapées*. Le Conseil du Premier ministre réunira les intervenants communautaires afin de demander aux personnes ayant des handicaps, aux organismes communautaires, aux fournisseurs de services et aux familles de définir les enjeux non encore examinés et de mettre de l'avant les nouveaux défis ou les nouvelles possibilités auxquels le gouvernement doit s'attaquer.



L'entrée est libre. Le nombre de places étant limité, les intéressés sont priés de réserver leur place en communiquant avec le Conseil par téléphone/ATS au 506-444-3000, sans frais au 1-800-442-4412 ou par courrier électronique pcsd@gnb.ca. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, veuillez nous en informer afin que nous puissions vous accommoder. Des fonds limités sont disponibles pour aider à couvrir les frais de transport et de logement.

« Ce qui concerne tout le monde ne peut être résolu que par tout le monde. »
– Friedrich Durrenmatt

Une tournée mondiale qui inspire à aller de l'avant avec le Relais du 25^e anniversaire de la Tournée mondiale Rick Hansen



Vingt-cinq ans après sa Tournée mondiale légendaire, Rick Hansen poursuit toujours son périple en vue de réaliser son rêve d'un monde inclusif et accessible pour tous. Misant sur une vie de réalisations formidables, Rick est convaincu que le meilleur reste à venir; il nous met au défi de nourrir des rêves extraordinaires, de centrer notre attention sur l'accessibilité et de ne pas oublier que lorsqu'on supprime les obstacles, tout devient possible.

Le 24 août, un relais pancanadien débutera à Terre-Neuve. Ce sera l'occasion pour les personnes ayant des handicaps de participer comme porteurs de la médaille Rick Hansen à l'un des 7 000 segments du périple. Quiconque a un handicap est encouragé à poser sa candidature en ligne sur le site Web de la Rick Hansen Foundation : <http://www.rickhansen.com/>. La date limite pour présenter une demande est le 1^{er} juin pour les provinces de l'Atlantique. Le relais visitera le Nouveau-Brunswick vers le milieu ou la fin

de septembre ou le début d'octobre 2011. Les participants pourront parcourir leur segment à la course, à la marche, en fauteuil roulant ou à bicyclette, selon leurs capacités.

« La distance n'est rien. Il n'y a que le premier pas qui compte. »
– Marie Anne de Vichy-Chamrond

Rapport sur un Centre d'excellence pour les enfants et les jeunes à besoins complexes

Le 17 mars, Bernard Richard et Shirley Smallwood ont publié leur rapport sur les services destinés aux enfants et aux jeunes ayant des besoins complexes. Ce rapport avait été demandé par les ministères de la Santé, de l'Éducation, de la Sécurité publique et du Développement social afin de déterminer comment procéder pour établir un centre d'excellence à l'intention de cette clientèle.

« Une poignée de jeunes du Nouveau-Brunswick ont obtenu un soutien résidentiel à l'extérieur de la province, mais à un coût public exorbitant, a indiqué M. Richard. Il nous faut un centre d'excellence qui assurera le traitement intensif dont ont besoin certains enfants, tout en coordonnant un réseau de services dans l'ensemble de la province. »

Le rapport est disponible auprès du Bureau de l'ombudsman ou en ligne à l'adresse <http://www.gnb.ca/ombudsman/>.

Coordonnées :
Téléphone : 506-453-2789 / Sans frais : 1-888-465-1100
Courriel : nbombud@gnb.ca

Un guide de la FIA à l'intention des voyageurs handicapés utilisant des permis, cartes et plaques de stationnement partout dans le monde

Vous planifiez un voyage à l'étranger? Vous ne savez trop quelles sont les dispositions en matière de stationnement pour les personnes ayant des handicaps?

<http://www.fiadisabletravellers.com/>

Ce site Web (en anglais seulement) fournit des informations aux voyageurs dans plus de 130 pays. Il vous indiquera si vous pouvez utiliser votre carte ou plaque de stationnement à l'étranger et dans quelles conditions.



Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées 2011

**Du 29 mai au 4 juin
« Oui, nous pouvons! »**

2011 marquera la 24^e année au cours de laquelle une campagne provinciale s'efforcera de sensibiliser davantage les gens aux défis et aux possibilités qui existent pour les personnes ayant des handicaps. Lancée dans la foulée de la Tournée mondiale de Rick Hansen, il y a 25 ans, la SSSPH est devenue une campagne annuelle dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Les choses ont beaucoup changé ces 25 dernières années. En effet, les étudiants handicapés ont maintenant accès à une plus grande gamme de services de soutien tout au long de leurs études, les collectivités sont davantage inclusives et représentatives de la société, un plus grand nombre de lieux publics sont accessibles et les personnes ayant des handicaps participent davantage à tous les aspects de la société néo-brunswickoise. La technologie est à l'origine de nombreux changements qui ont permis d'ouvrir la porte à ce qui auparavant était des possibilités inimaginables. Les appareils de mobilité sont devenus de plus en plus courants sur les trottoirs de nos villes, les appareils d'augmentation phonatoire ont donné la voix aux personnes incapables de parler, et plus encore. Individus et gouvernements à tous les niveaux se sont employés à relever la barre de l'inclusion sociale et économique : dans notre province, dans l'ensemble du Canada et dans le monde entier.

En 2010, le Canada s'est joint à plus de cent autres pays pour ratifier un traité international reconnaissant les droits économiques, sociaux et politiques des personnes handicapées.

En dépit de ces succès non négligeables, il reste encore beaucoup à accomplir. Pour plus de 120 000 Néo-Brunswickois, l'accès au transport, à un logement abordable, à l'emploi et à des mesures d'adaptation raisonnables demeure un combat quotidien. La rapidité avec laquelle les technologies sont adoptées a donné lieu à des progrès monumentaux, mais exclut bien du monde. Les concepteurs de sites Web ne tiennent souvent pas compte des personnes qui ne peuvent pas utiliser une souris classique ou lire un écran d'ordinateur. Pour ces raisons seulement, la SSSPH demeure une occasion pour toutes les personnes ayant des handicaps de partager leurs expériences et d'aider les autres à mieux comprendre les défis qu'un handicap crée.

Le comité organisateur provincial et le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées proposent diverses activités, dont le jeu-questionnaire Célébrités ayant un handicap, le défi Marche et roule, le tirage d'un scooter et la remise d'un prix de reconnaissance provincial. Tous ces concours visent à sensibiliser les gens aux défis qu'ont à relever les personnes ayant des handicaps.

Pour aider à promouvoir la campagne, le Conseil du Premier ministre offre divers articles promotionnels à vendre. Pour en commander, il suffit de visiter le site Web de la SSSPH.

Joignez-vous à la Fédération des citoyens aînés du Nouveau-Brunswick le dimanche 29 mai, à Moncton, pour le lancement de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées 2011. L'événement aura lieu au Club de l'âge d'or Sainte-Famille, situé au 52, rue Falkland, Moncton.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la FCINB :
Jeannette LeBlanc
506-857-8242 – 1-800-453-4333

Pour tous les détails sur les activités et concours de la SSSPH, visitez www.gnb.ca/conseil/.

Programme des prix spéciaux du Nouveau-Brunswick – Date limite : le 29 avril
Jeu-questionnaire Célébrités ayant un handicap – Date limite : le 20 mai
Scooter à gagner – Date limite : le 20 mai
Concours d'Événements enregistrés – Inscriptions reçues avant le 31 mai
Défi Marche et Roule

Lancement d'un guide de ressources pour appuyer le bénévolat

Les organismes communautaires sans but lucratif dirigés par des bénévoles ont toujours été au cœur du changement des politiques dans tout le mouvement de défense des droits des personnes ayant des handicaps. Ces organismes font face à des défis de taille lorsqu'il s'agit de recruter des bénévoles et d'obtenir les ressources nécessaires pour offrir leurs programmes.

Un guide de 48 pages a été créé grâce à un partenariat avec le gouvernement de l'Alberta et des centres de bénévoles du Nouveau-Brunswick, qui ont aidé à l'adapter au contexte néo-brunswickois. Le guide comprend divers conseils et renseignements sur les moyens d'encourager la participation de la collectivité, la planification et l'organisation d'activités, la diffusion de messages d'intérêt public, la façon de traiter avec les médias, la communication avec les commanditaires et les partenaires ainsi que la reconnaissance des bénévoles.

Le guide est disponible en ligne à l'adresse www.gnb.ca/benevoles dans la section des publications.

Comprendre les expériences des personnes ayant une déficience auditive dans les secteurs du tourisme et de l'accueil



Cette étude est en cours de réalisation pour la New Zealand National Foundation for the Deaf par le New Zealand Tourism Research Institute, Auckland University of Technology.

Les résultats pourront être utilisés dans des revues, des conférences ou d'autres publications. Un résumé sera également disponible sur www.nztri.org au début de 2012.

Pour remplir le questionnaire, visitez <http://www.tourismandhearingsurvey.co.nz/>

Pour plus de renseignements sur cette étude, communiquez avec :

Coordonnatrice du projet : Sandra Rhodda, New Zealand Tourism Research Institute, AUT University. Courriel sarhodda@aut.ac.nz; téléphone : +64 3 762 6033.

Chef d'équipe : Simon Milne, New Zealand Tourism Research Institute, AUT University. Courriel simon.milne@aut.ac.nz; téléphone : +64 9 921 9245.

« Ayez le courage de changer les choses si vous trouvez que c'est nécessaire. »
– Emory Bullard

Le CPMCPH maintenant sur Facebook et Twitter!

La façon dont les gens échangent des idées, communiquent et collaborent a été transformée radicalement depuis l'avènement de Facebook et de Twitter. Pour vous joindre à notre groupe Facebook, cliquez sur www.facebook.com et recherchez le CPMCPH (en français) ou Premier's Council on the Status of Disabled Persons (en anglais).

Grâce à cet outil et à d'autres médias sociaux, le Conseil espère mobiliser davantage les personnes ayant des handicaps et quiconque travaille pour rendre notre province plus inclusive.



Que trouve-t-on sur notre site Web?

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées maintient une présence sur Internet comme moyen de diffuser des informations aux intervenants du Nouveau-Brunswick. Des copies de nos publications courantes et passées y sont disponibles dans les deux langues, de même qu'un lien au site Web de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, un calendrier d'événements communautaires et des copies des divers répertoires produits par le Conseil. De plus, diverses brochures, statistiques et ressources fournies par des organismes s'intéressant à la situation des personnes handicapées d'un peu partout au pays ne sont qu'au bout d'un simple clic!

Le Calendrier d'événements communautaires, lancé au printemps 2010, est un service gratuit qui permet à n'importe quel organisme desservant les personnes handicapées de diffuser des messages. Nous demandons que les renseignements à afficher soient fournis autant que possible dans les deux langues officielles. Le Conseil se réserve le droit de mettre en forme le contenu et, à sa discrétion, de ne pas afficher des messages.

Vous cherchez du matériel d'adaptation? Une élévatrice pour mini-fourgonnette, des systèmes élévateurs qui ne servent plus? Visitez-nous en ligne et cliquez sur « Articles connexes aux handicaps pour la vente ou don ». Consultez le site Web pour connaître les conditions.



Nous sommes constamment en quête d'informations nouvelles et pertinentes à afficher sur notre site Web. N'hésitez donc pas à nous faire parvenir des commentaires, des suggestions ou des articles portant sur des questions touchant les personnes ayant des handicaps.

Interprétation gestuelle de Christmas@theplayhouse

Le samedi 18 décembre 2010, dans le cadre de la représentation annuelle de Christmas @theplayhouse, le Playhouse de Fredericton a présenté une séance spéciale de *Carol of the Bells*, avec interprètes gestuelles, aux membres de la communauté locale des personnes sourdes et malentendantes.



En partenariat avec la Saint John Hearing Society et avec l'aide financière de la ville de Fredericton, la préparation de cette initiative inédite a débuté en octobre lorsque les interprètes gestuelles Becky Schirato et Carly Jones se sont jointes à l'équipe du Christmas@theplayhouse pour commencer les répétitions. Travaillant de près avec

COMMUNIQUÉ • Printemps 2010

les créateurs, les membres de la distribution et les producteurs, Becky et Carol ont étudié le scénario, appris la musique, le texte, les danses et, parfois, les vers difficiles de la pièce *How the Grinch Stole Christmas*, du Dr. Seuss.

En ce samedi après-midi, une cinquantaine de membres de la communauté des personnes sourdes et malentendantes ont assisté à la représentation et connu la joie et la magie qu'est cette tradition annuelle du temps des fêtes pour presque 4 000 résidents de Fredericton. Par les places spéciales qui leur ont été réservées, ainsi que les efforts particuliers déployés en matière d'éclairage et de mise en scène, la communauté s'est sentie bien accueillie et intégrée. Les quelque cent chanteurs et comédiens ont même terminé le spectacle en leur chantant « Joyeux Noël » sur la scène.

Cette initiative s'inscrivait dans le cadre des services d'éducation et d'approche du Playhouse. Dans ce cadre, le programme *Arts Are For Everyone* s'associe aux organismes communautaires pour repérer et éliminer les obstacles à la participation aux spectacles présentés au Playhouse. Nous, au Playhouse, avons été profondément touchés par l'appui de la collectivité, des membres de la distribution, des interprètes gestuelles et des organismes communautaires qui ont fait de ce spectacle un succès pour toutes et tous.

Le Playhouse de Fredericton dispose d'appareils d'aide à l'écoute infrarouge pour toutes ses productions. Pour plus de renseignements, il suffit de composer le 458-8344 ou le 1-866-884-5800 ou de se présenter au vestiaire le soir de la représentation.

Amani Wassef
Directrice des services d'éducation et d'approche
The Fredericton Playhouse

Projet Chez Soi/At Home

Le projet Chez Soi est basé sur le modèle accordant la priorité au logement. En tout, 2 285 personnes itinérantes vivant avec une maladie mentale prendront part au projet. De ce nombre, 1 325 seront logées et recevront une gamme de services qui les aideront tout au long du programme. Les autres participants recevront les services habituellement offerts dans leur ville. Les participants devront payer une partie du loyer et recevront la visite du personnel du programme au moins une fois par semaine. Le projet vise à offrir des choix de logement, y compris des appartements et des foyers de groupe. Ces logements seront offerts aux participants dans divers quartiers des villes concernées.

Le but général du projet est de déterminer, à l'aide de données probantes, quels services et systèmes pourraient le mieux répondre aux besoins des itinérants vivant avec une maladie mentale. Parallèlement, le projet permettra d'offrir un soutien utile et pratique à des centaines de personnes vulnérables.

Actuellement, au Canada, il n'existe aucune donnée provenant d'une étude exhaustive similaire. Non seulement l'étude de la Commission est unique, mais elle constitue la plus importante de ce genre au monde.

Projet pilote de recherche à Moncton

En date de mars 2011, 180 personnes avaient été recrutées et plus de 96 ont été logées. Le projet de recherche de Moncton étudiera l'accessibilité aux services pour les itinérants des communautés anglophones et francophones.

Moncton est une ville officiellement bilingue. La grande région de Moncton compte trois collectivités composées de communautés francophones et anglophones distinctes. La ville de Moncton est francophone à 33 % et anglophone à 63,1 %. La ville de Dieppe est francophone à 80 % et anglophone à 20 %. La municipalité de Riverview est anglophone à 90 % et francophone à 10 %. Ensemble, ces trois villes sont celles qui connaissent la croissance la plus rapide du Canada atlantique.

Beaucoup de personnes convergent vers Moncton pour obtenir du travail ou profiter de ses services et cette croissance a entraîné un nombre grandissant de problèmes sociaux, dont l'itinérance. Cependant, la majorité des itinérants proviennent de régions à l'extérieur de Moncton, possiblement attirés par l'accessibilité qui leur semble plus grande aux services sociaux comme les soupes populaires et les services de santé mentale. Les organisations responsables de ces services sociaux sont confrontées à une demande sans cesse grandissante.

Les gouvernements et le secteur bénévole soutiennent le projet de la Commission de la santé mentale du Canada et des discussions se déroulent sur les possibilités de collaboration dans plusieurs secteurs.

Certains éléments distinguent le projet de la région de Moncton :

- (1) Une sous-étude se penchera sur la population itinérante rurale souffrant d'une maladie mentale, sachant que le problème est tout aussi important dans les milieux ruraux.
- (2) Étant donné que ce projet étudie à la fois les communautés anglophone et francophone, les services seront offerts dans les deux langues officielles.

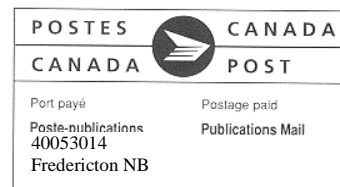
Une comparaison entre les différents modèles de priorité au logement et la prestation de soins habituels sera effectuée dans toutes les villes participantes (Montréal, Toronto, Vancouver et Winnipeg).

Voir le site Web pour plus de renseignements :

<http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/Pages/Litinerance.aspx>



Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées
440, rue King, bureau 648, Fredericton (N.-B.) E3B 5H8
Téléphone : 506-444-3000 ou 1-800-442-4412
Télécopieur : 506-444-3001
Courriel : pcsdp@gnb.ca
Site Web : www.gnb.ca/conseil
Rédaction : Christyne Allain
Conception et mise en page : Kristin Colwell



Nous serions heureux de recevoir pour notre bulletin des articles sur n'importe quel sujet concernant les personnes handicapées. Ce bulletin peut être disponible en médias substitués. Veuillez le faire circuler dans votre bureau et auprès de vos amis.



AVIS

L'édition de septembre 2010 du *Répertoire des services offerts aux personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick* est disponible. Si vous voulez en recevoir un exemplaire, veuillez retourner le formulaire suivant dûment rempli au bureau par télécopieur ou par courrier.

Nom : _____

Organisation : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____ Langue : Anglais _____ Français _____

Renvoyez au : Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées
440, rue King, bureau 648, Fredericton (N.-B.) E3B 5H8
Télécopieur : 506-444-3001 Courriel : pcsdp@gnb.ca

Les mises à jour sont disponibles sur demande pendant l'année.